

Pierre de Coubertin et sa famille



Pierre de Coubertin, en 1913, devant le château de Mirville (France) en compagnie de Geoffroy de Navacelle, de sa sœur, la comtesse de Madre et de Maurice de Madre.



par Pierre Chavan

Témoignage et souvenirs

Ils ne sont plus très nombreux ceux qui ont personnellement connu le baron Pierre de Coubertin, se sont entretenus avec lui et peuvent, aujourd'hui encore, témoigner de ce qu'ils ont ressenti à son contact.

Plus rares encore sont ceux qui ont approché les membres de sa famille et qui ont connu les problèmes de son existence.

Si je prends la plume aujourd'hui à ce sujet, c'est que je puis, à cet égard, contribuer à la connaissance plus approfondie de la personnalité du rénovateur des Jeux Olympiques et de certaines circonstances dans lesquelles il s'est trouvé.

Alors que, dès 1921, je suivais les cours de la Faculté de droit de l'Université de Lausanne, Pierre de Coubertin, qui allait alors atteindre l'âge de soixante ans, venait très régulièrement, lors de ses séjours à Lausanne, rendre visite à mon père, professeur à la Faculté de théologie de notre Université, dont il avait été

le recteur à la fin de la guerre de 14-18. A cette époque, Pierre de Coubertin poursuivait inlassablement son action méthodique tendant à l'implantation à Lausanne du centre névralgique de son œuvre. Il tenait à renseigner à cet égard tant certains membres des autorités cantonales et communales, tels que le Conseiller d'Etat Paul Perret, le Syndic Arthur Freymond, que des personnalités représentant les milieux de l'enseignement supérieur, tels que le philosophe Arnold Reymond, le théologien Philippe Bridel, et mon père. On ne peut manquer de citer aussi l'inlassable dévouement à la cause olympique déployé à cette époque par le Dr Francis Messerli dont l'action fut continuée par le Dr Paul Martin, l'ancien champion olympique bien connu à Lausanne.

C'est un souvenir très précis que je conserve des passages périodiques de Pierre de Coubertin à notre domicile. Je revois sa svelte silhouette, son visage barré par la forte moustache qui masquait une bouche volontaire; et je ne puis oublier son regard vif, direct, pénétrant. J'entends encore sa voix au timbre métallique, portant une diction élégante, incisive et empreinte d'un grand charme. Pierre de Coubertin « plaidait » la cause de l'Olympisme avec une efficacité qui lui a permis de réaliser ses projets à Lausanne, à la Villa Mon Repos mise en partie à sa disposition par la municipalité de cette cité.

C'est là, au troisième étage de cette belle demeure qui fut celle de la famille Perdonnet, que je rencontrai plus tard souvent Pierre de Coubertin, dans les années 1930 à 1935. Mon

père était décédé en 1927 et j'avais conservé le contact avec son fidèle visiteur. J'avais alors terminé mes études de droit, obtenu le brevet d'avocat et j'étais, en 1932, entré au ministère public cantonal.

Pierre de Coubertin m'a honoré de sa confiance et de son amitié. Il m'a confié ses préoccupations, plus particulièrement quant à ce qu'il adviendrait de sa femme et de sa fille Renée s'il venait à disparaître. D'une lettre qu'il m'adressait de La Croix, dans le Var, le 10 décembre 1932, je retiens ces lignes qui montrent dans quel état d'esprit il se trouvait alors :

«... je me suis préoccupé ces temps-ci d'organiser les choses pour le cas où ma femme resterait seule dans une situation difficile. Elle aura peut-être besoin d'appuis, de conseils. C'est à MM. Perret, Freymond et A. Reymond, c'est-à-dire à des amis très sûrs et dévoués, que je me suis adressé dans des papiers testamentaires récemment rédigés et où j'ai ajouté votre nom « en mémoire de votre père », vous demandant de le remplacer. Il ne s'agit que d'intérêts matériels bien entendu et trop faibles pour constituer une charge. Le reste est aussi bien réglé que possible. »

Ces préoccupations étaient fondées. Depuis son départ de la rue Oudinot, à Paris, la famille de Coubertin a vécu de manière itinérante, résidant, selon les saisons et les problèmes de santé, soit dans le midi de la France (côte d'Azur notamment), soit en Suisse, principalement à Lausanne, à l'hôtel Beau-Séjour, actuellement devenu un bâtiment administratif communal. Ce mode d'existence était conditionné d'une part par l'instabilité de caractère de la baronne de Coubertin, et, depuis de nombreuses années malheureusement, par l'état de santé de leur fille Renée, née le 22 mai 1902, qui souffrait de troubles psychiques nécessitant périodiquement des séjours en clinique.

C'est principalement au sujet de cette malade que Pierre de Coubertin avait à m'entretenir, car il pressentait que le moment viendrait où elle devrait être placée sous l'autorité d'un curateur ou d'un tuteur. Et il envisageait de me confier cette tâche.

Avec une grande sollicitude les parents de Renée veillèrent à ce que l'intérêt très vif qu'elle portait à la littérature et à la philosophie puisse être développé et satisfait. Renée de Coubertin avait obtenu à Paris, le 5 novembre 1923, le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire avec mention : latin-langues vivantes et philosophie. Des lors, lorsque l'état de sa santé le lui permettait, elle compléta sa

culture littéraire par des lectures, souvent préparées par son père.

Possédant une grande facilité d'écriture, Renée de Coubertin rédigea divers essais qui furent jugés dignes d'être imprimés. Je puis citer « Esquisses antiques » et surtout une forte étude datant de 1932 ; « Aperçu de l'évolution de l'architecture espagnole depuis les origines jusqu'au règne de Philippe II » (61 pages) imprimée chez Paul Roubaud à Aix-en-Provence.

Elle avait aussi commencé à écrire un roman qui ne fut jamais terminé.

Les périodes durant lesquelles Renée de Coubertin était en possession de tous ses moyens intellectuels étaient malheureusement suivies de longs mois de confusion et d'incohérence mentale. Ces dépressions nécessitaient des traitements souvent très pénibles, tant pour la malade que pour ses parents.

Ces circonstances assombrirent, on le comprend aisément, la vie de la famille qui devait déjà supporter le lourd poids moral de la débilité quasi totale d'un fils, Jacques ; ce dernier devait céder à Lausanne en juin 1952 à l'âge de 56 ans.

Ce bref, mais combien tragique rappel des circonstances familiales dans lesquelles se trouvait Pierre de Coubertin journalièrement, fait apparaître d'autant plus vivement l'exceptionnelle force de caractère qui l'animait pour poursuivre inlassablement sa mission olympique. Bien qu'ayant cédé au comte Henri de Baillet-Latour, en 1925, la présidence du Comité International Olympique, il continuait à veiller personnellement à l'organisation des diverses manifestations olympiques. J'en étais le témoin lorsque je le rencontrai à Mon Repos où il travaillait dans un petit bureau situé à côté du secrétariat alors dirigé, avec un dévouement inlassable et une remarquable compétence, par Madame Zanchi, assistée de deux ou trois aides bénévoles.

Nos conversations portaient principalement sur l'avenir des siens dont l'état de santé restait constamment sujet de préoccupations. Il me faisait part aussi de ses réflexions qu'il retirait de ses contacts avec des chefs d'Etat ou des ministres des pays d'Europe qu'il visitait. Son inquiétude n'était que trop justifiée. Le 29 octobre 1933 il m'écrivait de Genève :

« ... Les impressions que j'ai rapportées de Paris n'atténuent hélas en rien celles que m'avait procurées la session de la S.d.N. « Quem vult Jupiter perdere, dememat » n'a jamais été plus

vrai. Les issues s'ensablent les unes après les autres et, à mon avis, la devise générale est: trop tard, trop tard pour la Société actuelle et sa forme de civilisation; cela ne veut pas dire l'extinction des possibilités et l'obscurcissement de l'avenir voué à d'autres formes.»

Malgré tout, Pierre de Coubertin restait confiant en l'avenir de l'Europe. Les Jeux de l'Olympiade à Berlin qui devaient avoir lieu en août 1936 étaient en préparation, précédés des Jeux Olympiques d'hiver de février de la même année à Garmisch-Partenkirchen. La flamme olympique allait à nouveau resplendir et – espérait-il – apparaître comme le symbole d'un ralliement des peuples, déjà préfiguré par les cinq anneaux entrelacés de l'emblème olympique. Cet emblème, on doit s'en souvenir, résume en quelque sorte la pensée de Pierre de Coubertin formulée dans les Principes fondamentaux de l'Olympisme : « *Exalter chez la jeunesse, à la fois l'effort physique et les qualités morales qui sont les bases du sport amateur, comme aussi en conviant tous les athlètes du monde à un concours quadriennal désintéressé et fraternel, contribuer au respect et au maintien de la paix entre les peuples.* »

L'emblème olympique réglementaire est celui qui est conforme au modèle créé par Pierre de Coubertin et présenté par lui au Congrès olympique de Paris en 1914.

Ces entretiens avec Pierre de Coubertin, dans les années 1932 à 1937 m'ont été précieux pour accomplir la tâche pour laquelle, dès la rédaction de ses dispositions testamentaires, il m'avait désigné.

Lorsque, subitement, le 2 septembre 1937 Pierre de Coubertin décéda, à l'âge de 75 ans, commença pour moi une activité de conseiller auprès de la baronne de Coubertin et de sa fille, puis, dès 1947 jusqu'à février 1968, de curateur, enfin de tuteur de cette dernière, une telle mesure étant devenue nécessaire pour la sauvegarde des intérêts tant matériels que personnels de cette famille.

Le 15 avril 1947, la Justice de Paix du Cercle de Lausanne me nomma curateur de Renée-Marie-Marcelle de Coubertin, alors âgée de 45 ans. La mère de ma pupille avait 86 ans. Depuis le décès de son mari elle ordonna l'existence de sa fille selon les diverses phases d'agitation psychique et de rémission de cet état. Mais la tâche était devenue pour elle trop lourde. Elle me chargea alors, conformément aux directions qu'avait laissées Pierre de Coubertin, d'entreprendre une procédure de mise sous tutelle. Afin de préserver la grande sensibilité de Renée à toute restriction de sa liberté, une simple curatelle fut tout

d'abord instituée, qu'il fallut bientôt transformer en une tutelle.

Mes contacts avec la baronne de Coubertin et sa fille étaient constants. Il s'agissait de trouver des solutions aux problèmes économiques qui se posaient et de faire face aux fréquentes modifications de l'état de santé de ma pupille.

Sur le plan économique, il fallait permettre à deux personnes, l'une déjà très âgée et l'autre nécessitant souvent des soins coûteux, de poursuivre sans trop de difficultés leur existence itinérante, entre la France et la Suisse.



Pierre de Coubertin accompagné de sa femme et de sa fille.

Il faut rappeler ici la contribution financière considérable que les époux de Coubertin ont apportée personnellement à l'œuvre olympique. A son décès, Pierre de Coubertin ne laissait à sa famille qu'un reliquat dérisoire de ce qui avait été une fortune. De son côté la baronne de Coubertin contribua de ses deniers à l'accomplissement des projets de son mari. Elle était la fille unique d'un diplomate français, Gustave Rothan, qui fut ministre plénipotentiaire vers le milieu du siècle dernier. Amateur d'art passionné et collectionneur, M. Rothan réunit une collection de tableaux des écoles flamande, italienne et française notamment, qui devint très importante. Elle fut décrite par des critiques d'art réputés.

La baronne de Coubertin avait hérité de son père des biens relativement importants consistant principalement en meubles, tableaux et objets divers acquis au cours des postes diplomatiques occupés par son père dans divers pays d'Europe. C'est ainsi que lorsque la Ville de Lausanne accueillit le CIO à Mon Repos, les appartements de cette importante résidence purent être en grande partie meublés et décorés avec les meubles et les objets mis à disposition par les époux de Coubertin. Ce qui ne fut pas exposé resta en dépôt soit à Mon Repos, soit dans des banques lausannoises. Et ce n'était pas une sinécure pour le tuteur de Renée que de vérifier périodiquement avec la mère de cette dernière et des personnes de son entourage venant l'aider dans cette tâche, l'état de conservation de ce patrimoine auquel elle attribuait une valeur importante et qui constituait à ses yeux une réserve économique destinée à être utilisée en cas de nécessité.

Or, cet état de nécessité se réalisa et diverses ventes organisées soit aux Etats-Unis, soit en Europe, notamment à Cologne, à Berne, à Lausanne, en témoignent. Bien des antiquaires et des directeurs de galeries d'art se souviennent peut-être encore des tractations parfois difficiles qui précédaient ces expositions-ventes.

Les autorités communales dont dépend l'administration de la Villa de Mon Repos agissent avec beaucoup de doigté et de bienveillance envers la famille de Coubertin, facilitant autant que possible la remise à la disposition de cette dernière de meubles et d'objets divers destinés à être vendus. Une modeste partie de ce qui avait été primitivement remis en prêt à la Commune de Lausanne fut ultérieurement donné à cette dernière.

Malgré son exceptionnelle vitalité, la baronne de Coubertin, consciente de la nécessité de créer enfin une demeure fixe ou sa fille se sentirait dans une ambiance plus chaleureuse qu'en pension ou à l'hôtel – quand ce n'était pas en clinique ! – accepta la proposition que médecins et amis lui conseillaient, à savoir l'achat d'une villa où elle résiderait avec sa fille.

La mère de ma pupille avait alors 93 ans et la vivacité de ses facultés intellectuelles était restée remarquable.

La villa fut trouvée dans la commune de Montreux au lieu dit « Au Crêt », derrière le château du Châtelard. Il s'agissait d'une petite et modeste maison de construction soignée, relativement isolée dans la campagne. L'acquisition de cette villa au nom de ma

pupille fut agréée par l'autorité de tutelle et l'achat eut lieu en 1954. Mère et fille y vécurent relativement paisiblement, assistées par des aides de ménage souvent difficiles à trouver, vu la solitude de cette résidence et son éloignement d'un centre d'achats.

Les dernières années de la vie de la baronne de Coubertin s'écoulèrent dans ce cadre. C'est là qu'elle atteignit sa centième année qui fut marquée, au Montreux-Palace, par une cérémonie très touchante organisée par les autorités communales et cantonales, ainsi que par le CIO. Ayant refusé de recevoir le traditionnel fauteuil offert par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud (elle aurait presque considéré un tel cadeau comme offensant, tant elle manifestait encore de force et d'énergie), c'est un enregistrement de la voix de son mari, conserve dans les archives sonores de la Radio de la Suisse romande qu'elle accepta avec grande émotion. Ce disque, et le tourne-disques évidemment nécessaire (la baronne de Coubertin n'en possédait pas !) furent remis à la jubilaire qui, d'une voix ferme et avec une remarquable élégance, remercia chacune des personnalités qui lui présentèrent vœux et cadeaux. Elle parla debout, légèrement appuyée sur sa canne, évoquant avec une étonnante précision les souvenirs qui l'attachaient avec son mari à la réalisation, parfois difficile, en France notamment, de l'œuvre olympique. Cet anniversaire a laissé un émouvant souvenir à tous ceux qui eurent le privilège d'y assister.

Un peu plus de deux années passèrent encore et soudain, ses forces diminuant, la baronne de Coubertin fut contrainte d'entrer en clinique près de Lausanne. C'est là que le 6 mai 1963, elle décéda sans souffrir. Ses obsèques eurent lieu à la cathédrale de Lausanne.

Telles sont les circonstances de cette famille auxquelles j'ai participé. Pierre de Coubertin fut à tous égards un lutteur aussi bien dans la promotion de l'Olympisme que face à une situation familiale difficile, souvent douloureuse. Sans perdre un instant de vue le bien-être des siens, il a inlassablement poursuivi la tâche à laquelle il a donné le meilleur de lui-même.

C'est au cimetière du Bois de Vaux que repose ce citoyen d'honneur de Lausanne; c'est là que l'ont rejoint son fils, puis sa femme, enfin sa chère fille Renée.

P. C.

